

Lieu et horaire des épreuves

Le concours aura lieu au Campus de l'innovation et du sport CIS - rue de Damas. Les épreuves se dérouleront conformément au calendrier suivant :

Mercredi 4 juillet 2018 :

- 08h30-09h30 : Chimie (Durée : 1h00)
- 9h45-10h45 : Biologie ou Mathématiques (Durée : 1h00)
- 11h00-12h30 : Français (Durée : 1h30mn)
- 13h00-13h30 : Dictée française (Durée : 30mn)

Jeudi 5 juillet 2018 :

- 08h30-9h00 : Dictée arabe (Durée : 30mn)
- 9h15-10h45 : Analyse de texte arabe (Durée : 1h30)
- 11h-13h : Grammaire - vocabulaire français (Durée : 2h00)

L'épreuve orale pour l'Institut de physiothérapie, l'Institut supérieur d'orthophonie, l'Institut de psychomotricité et l'Institut d'ergothérapie aura lieu durant le mois de juillet 2018 au Campus de l'innovation et du sport - Rue de Damas.

Les candidats qui ne se présentent pas à l'une ou l'autre des épreuves, y compris l'oral, ne sont plus considérés comme admissibles.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter:

- IPHY : Madame Mony Tannoury 01-421 622
- IPM : Madame Roula Germanos 01-421 617
- ISO : Mademoiselle Roula Khawand 01-421 640
- ETLAM : Madame Sabine Saad 01-421 258
- IET : Madame Suzanne Ghafary 01-421662

Complément au dossier d'admission

2018-2019

Institut de physiothérapie
Institut supérieur d'orthophonie
Institut de psychomotricité
École des techniciens de laboratoire
d'analyses médicales
Institut d'ergothérapie

Université Saint-Joseph, rue de Damas
B.P. 11-5076 Riad el Solh, Beyrouth 1107 2180 - Liban
Tél : 01-421000
Courriel : admission@usj.edu.lb
www.usj.edu.lb

MODES D'ADMISSION

Pour l'admission aux institutions suivantes :

- Institut de physiothérapie - IPHY
- Institut supérieur d'orthophonie - ISO
- Institut de psychomotricité - IPM
- École des techniciens de laboratoire d'analyses médicales - ETLAM
- Institut d'ergothérapie - IET

Il existe deux modes d'admission :

- Admission anticipée : sur étude de dossier
- Admission régulière : par voie de concours

CALENDRIER

Admission anticipée : sur étude de dossier

- Du lundi 4 décembre au vendredi 2 février 2018 : Dépôt de dossier¹.
- Durant le mois de février 2018 : Épreuve orale pour les candidats à l'Institut de physiothérapie, à l'Institut supérieur d'orthophonie, à l'Institut de psychomotricité et à l'Institut d'ergothérapie.
- 3^{ème} semaine de mars 2018 : Résultat de l'admission sur dossier.
- Vendredi 11 mai 2018 : Dernier délai de confirmation.

Admission régulière : par voie de concours

- Du mardi 10 avril au vendredi 29 juin 2018 : Dépôt de dossier¹.
- Les mercredi 4 et jeudi 5 juillet 2018 : Épreuves écrites².
- Durant le mois de juillet 2018 : Épreuve orale pour les candidats à l'Institut de physiothérapie, à l'Institut supérieur d'orthophonie, à l'Institut de psychomotricité et à l'Institut d'ergothérapie.
- 3^{ème} semaine de juillet 2018 : Résultat de l'admission sur concours.
- Vendredi 3 août 2018 : Dernier délai de confirmation.

DOCUMENTS À FOURNIR

En plus des documents requis dans le dossier d'admission au 1^{er} cycle (p.5), les candidats à l'Institut supérieur d'orthophonie doivent fournir :

- *Un audiogramme (courbe audiométrique)*
- *Un certificat d'un médecin ORL spécifiant de l'état de la phonation et de l'audition selon le format ci-dessous*

(format du certificat du médecin ORL)

« Je soussigné Docteur
Certifie que M., Mme, ou Mlle
ne présente pas de pathologie ou problème de prononciation ni de phonation. D'autre part, il (ou elle) a une audition normale dans les deux oreilles (certifié par un audiogramme).

Date, signature et cachet

1. Les dossiers peuvent être déposés dans tous les bureaux d'admission de l'USJ ou en ligne sur l'espace PAL du site de l'USJ (admission.usj.edu.lb).
2. Les épreuves écrites auront lieu au Campus de l'innovation et du sport, rue de Damas.

INSCRIPTION AVEC CHOIX PRIORITAIRE

Le candidat peut cocher un nombre maximal de 9 formations sur toute la liste par ordre de priorité, 1 étant son premier choix.

Il est possible d'être admis simultanément à toutes les formations sélectionnées à l'exception des groupes régis par un jury commun c'est-à-dire les groupes A, B et C, une seule admission par groupe est alors possible.

Un seul dossier d'admission au 1^{er} cycle est à remplir.

Les choix sont définitifs et ne peuvent pas être modifiés par la suite.

ADMISSION ANTICIPÉE : SUR ÉTUDE DE DOSSIER

Cette admission tient compte des notes scolaires et de la note de l'épreuve orale.

Seuls les candidats à l'École des techniciens de laboratoire d'analyses médicales ne passent pas l'épreuve orale.

Les admis sur dossier doivent, pour confirmer leur inscription, verser un acompte de 1 000 000 LL avant le vendredi 11 mai 2018.

Les candidats non admis ou non satisfaits du résultat de l'admission anticipée peuvent renouveler leur choix de formations en passant à l'un des bureaux d'admission des campus ou des centres régionaux. Ils peuvent aussi accéder à l'espace PAL du site de l'USJ (admission.usj.edu.lb) pour présenter ou renouveler leur candidature en ligne entre le mardi 10 avril et le vendredi 29 juin 2018 et s'inscrire à l'admission régulière 2018 par voie de concours.

ADMISSION RÉGULIÈRE : SUR CONCOURS

Un concours est organisé, les 4 et 5 juillet. Il fait l'objet d'un règlement mis à jour annuellement en tenant compte pour la biologie, mathématiques et chimie de la partie commune des programmes libanais et français (voir programme médecine).

Nature des épreuves

Épreuve commune aux cinq formations (physiothérapie, orthophonie, psychomotricité, techniciens de laboratoire et ergothérapie) :

- Français : durée 1h30
- Épreuve orale devant un jury : durée 20 mn (sauf pour les candidats à l'ETLAM)

Épreuves communes aux quatre formations (physiothérapie, psychomotricité, techniciens de laboratoire et ergothérapie) :

- Biologie : durée 1h

à noter que seuls les candidats à l'Institut de physiothérapie IPHY sont autorisés à remplacer cette épreuve de biologie par une épreuve de :

- Mathématiques : durée 1h

Épreuves spécifiques (à l'une ou l'autre des formations) :

- École des techniciens de laboratoire d'analyses médicales :
 - Chimie : durée 1h
- Institut supérieur d'orthophonie :
 - Grammaire/vocabulaire français : durée 2h
 - Dictée arabe : durée 30 mn
 - Analyse de texte arabe : durée 1h30
 - Dictée française : durée 30mn